DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

VILLE DE CANCALE

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 035-213500499-20260701-32DEL2607071DSR-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le 1er juillet à 19h30, les membres du conseil municipal dûment convoqués, se sont réunis, salle Jean Raquidel, Espace Joseph Pichot, lieu de leurs séances, sous la présidence de M. LE MOAL Marcel, Maire.

Étaient présents : LE MOAL Marcel, ROULLÉ Isabelle, DUMONT Philippe, QUERUEL Gwénaëlle, TOUARIN Philippe, GICQUEL Annick, PLUNIAN-BLOT François, GAUDIN Carine, POSSEMÉ Sébastien, GADESAUDE Cécile, BILLARD Dominique, GUILBERT-BLON Valérie, SOREL Anne-Marie, LOTELIER Monique, LEBRET Fannie, GAILLARD Romain, RAFFARD Marie, QUESSART Sarah, MAINSARD Stéphane, DYBA Mathieu, GANDAIS Anne, GEORGE Patrick, LENOUVEL Erwan, BERNIER Samantha, GOBERT Danielle.

Absents excusés : COURTOIS Diane, PÉRAN Patrick, ROUX Alban.

Absent : HARDOUIN Benjamin.

Pouvoirs : Mme COURTOIS à Mme GICQUEL, M. PÉRAN à M. PLUNIAN-BLOT, M. ROUX à Mme GANDAIS.

Secrétaire de séance : Fannie LEBRET

Délibération n°32-DEL-2026-07-071-DSR Autorisation de vente de biens du Centre Technique Municipal pour un prix de vente supérieur à 4 600 €

Convocation en date du 24 juin
Affaire inscrite à l'ordre du jour de la réunion du 1er juillet 2026

Rapporteur : Philippe Dumont

Exposé :

Vu *le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment l'article L 2122-22 qui prévoit que le Maire peut, par délégation du Conseil municipal, décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;*
Vu *la délibération n°2026-04-026 portant délégation de compétences du Conseil Municipal au Maire, qui prévoit notamment l'aliénation de gré à gré par le Maire de biens mobiliers jusqu'à 4 600 € y compris par voie de courtage d'enchères en ligne ;*

Considérant qu'au-delà du seuil des 4 600 €, il incombe au Conseil Municipal d'autoriser la vente des biens concernés :

N° lot	Désignation du bien	N° inventaire	Date d'entrée	Montant d'acquisition	Montant de la vente
569	TEREX PELLE SUR PNEUS TW110	201801000041	22/03/2018	55 200 €	23 700 €

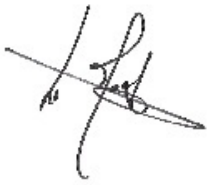
Le conseil municipal est sollicité pour :
Article 1 : Approuver la vente aux enchères du véhicule listé ci-dessus et dont la valeur finale est susceptible de dépasser ce seuil de 4 600 €.

<u>Article 2</u> : **Procéder** à la sortie des biens du patrimoine de la Ville de Cancale.

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 035-213500499-20260701-32DEL2607071DSR-DE

<u>Adopté à l'unanimité.</u>

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Le Maire



Marcel LE MOAL